

ABONNEMENTS :

CANADA.....	\$1.00
ETATS-UNIS.....	\$1.50
UNION POSTALE.....	\$1.50

LE NUMERO..... 2 sous

LE NATIONALISTE

JOURNAL DU DIMANCHE

Rédaction et Administration :

71a RUE SAINT-JACQUES
MONTREAL

TELEPHONES :

REDACTION : Main 7460
ADMINISTRATION : Main 7461

REDIGE EN COLLABORATION

DROIT AU BUT

L'ORGANE DES JEUNES

UN DERNIER MOT SUR L'AFFAIRE

Nos législateurs sont rentrés dans leurs foyers. Loin de l'atmosphère trouble où l'affaire s'est instruite à moitié, peut-être en aperçoivent-ils mieux, maintenant, tous les aspects. Il n'est pire aveugle que celui qui ne veut pas voir ; aussi je ne parle pas de ceux qui avaient des raisons d'empêcher que la lumière se fasse. Mais les honnêtes députés, ceux qui sont à l'abri de tout soupçon et qui, pour cela même, ont manqué de méfiance au point de permettre qu'on blâclât l'instruction du scandale de Québec de manière à laisser planer des doutes sur n'importe qui ; ceux-là ne commencent-ils pas à se repentir de leur irréflexion ou de leur attendrissement un peu trop facile ?

Quand l'affaire éclata, on voulut y introduire la solidarité de la race et le patriotisme ; certain confrère, pour peu qu'on l'eût poussé, aurait mis en cause toute l'humanité. Nous disions ici même, dès le début, qu'il ne s'agissait pas de tout cela, mais des accusés, et que si ces derniers étaient trouvés coupables, eux seuls seraient frappés de déchéance, et non pas tous les Canadiens-français, ainsi que l'insinuaient déjà des hommes intéressés ou naïfs.

Cependant, le *Daily Mail* porta contre la Législature des accusations générales et, plus tard, précisant, il publia le compte rendu sténographique des négociations engagées entre les agents de Burns et Mousseau, et où l'on voit que celui-ci a reçu de l'argent qu'il était censé remettre à des collègues.

Alors, le premier ministre reconnut que l'honneur de la Législature était attaqué et promit de le défendre en projetant une lumière vive que le soleil dans le fond et le tréfonds de l'affaire. Et les journaux du parti eurent des retournelles éloquentes sur "l'honneur de la seule Législature française d'Amérique".

Quand vint l'enquête, M. Mousseau, comme chacun sait, était malade, incapable de comparaître. On lui fit son procès sans l'entendre. Sa culpabilité fut établie à la satisfaction des membres de la commission ; plus que cela, il ressort des conclusions de l'enquête que l'accusé Mousseau, non content d'accepter de l'argent pour favoriser le bill de la *Montreal Fair*, garda en outre pour lui l'argent qu'il devait remettre à des collègues. On le trouva donc coupable d'obtention d'argent pour des fins illicites, et sous de fausses prétextes, encore ! Et l'on sait par quel procédé coulé de fil blanc — blanc comme tous les autres députés — l'on parvint à faire de la sorte le seul Mousseau, afin, dit-on, de lui faire tenir le rôle de repoussoir : M. MacNab et M. Nichols, comme Biddinger et Maloney, à qui l'on demanda s'il était à leur connaissance que d'autres députés eussent accepté de l'argent dans les mêmes circonstances, ont dû répondre négativement, puisqu'ils ne pouvaient affirmer que ce qu'ils avaient vu et entendu, et que M. Mousseau, s'il avait remis de l'argent à quelqu'un, ne l'aurait pas fait en leur présence. C'est donc sur ce grossier équivoque que l'on étaya l'affirmation qu'aucun député ne s'était laissé corrompre et que, amputée de son membre Mousseau, la Législature était blanche comme un lapon.

Ce n'est pas très fort, vraiment ; et nul ne s'étonne que le *Soleil* soit contraint d'expliquer cela sur deux colonnes, presque chaque jour. Et le plus ennuyeux, c'est que le peuple, du moins la partie du peuple que l'esprit de parti n'a pas encore voué à l'abrutissement total et irrémédiable, réfléchit et raisonne.

— Est-il vraisemblable, se demande tout à chacun, est-il vraisemblable, voyons, que Mousseau ait reçu de l'argent pour d'autres et ait tout gardé ? Même en supposant gratuitement — comme l'ont fait ses collègues — que Mousseau fut homme à le faire, l'aurait-il fait ? Il avait deux complices, connus aujourd'hui. Or, Mousseau, en touchant de l'argent pour V..., X..., Y..., Z..., et en ne le leur remettant pas, ne s'exposait-il point à ce qu'un jour ou l'autre, à l'occasion d'une autre affaire, M. Bergevin ou M. Bérard, rappelle à ces collaborateurs discrets qu'ils avaient naguère travaillé ensemble ? Et, alors, à quoi s'exposait Mousseau ?

— Non, concluent les gens de bonne foi, la théorie la plus acceptable, c'est que Mousseau a fidèlement distribué l'argent des Burns. Tel est l'avis de pas mal de monde, et deux faits lui donnent une solide créance : c'est à savoir que la majorité parlementaire a refusé l'enquête complète portant sur tous les députés, voire sur le régime, et, deuxièmement, que l'on a encore refusé de rouvrir l'enquête après la guérison de M. Mousseau et, en tous cas, de ne pas conclure définitivement avant d'avoir entendu ce dernier, qui tient la clé de la prétendue boîte de Pandore.

Le nom d'un député honorable, que toutes ses connaissances, à partir du Premier lui-même, tiennent pour incorruptible, a été mentionné incidemment dans une conversation ébruitée par le microphone. Eh bien, un homme qui n'est pas dépourvu de sens commun me disait avec une conviction étrangement forte : "Ah ! il doit y avoir quelque chose là-dessus... On connaît ça, nous autres : il n'y a pas de fumée sans feu !" Oui, il y a de la fumée, mais elle est dans la bouche du peuple, des milliers d'articles de foi. Et quand certains peuvent résoudre une question à l'aide d'un vieux dicton, ils la tranchent, et prononcent des jugements irréfutables. Allez donc soutenir, en effet, qu'il y a de la fumée sans feu ! Et il y en a, de la fumée, autour de la seule Législature française d'Amérique...

Léon LORRAIN.

ENTRE L'ENCLUME ET LE MARTEAU.

LES FINASSERIES DE M. DORIS

M. Doris, député de Napierville, à la Législature, est un fidèle partisan du gouvernement. Il remplit en outre, à Québec, une fonction plus importante et beaucoup plus brillante. Quand nos législateurs de la Chambre Basse (la bien nommée) sont harassés par le travail et qu'ils ploient pour ainsi dire sous le fardeau des intérêts des contribuables, c'est M. Doris qui, par la vertu de ses innombrables bons mots, stimule le courage et restaure la bonne humeur si propice aux travaux parlementaires.

Pourtant, quoique M. Doris soit partisan fidèle et créateur de gaieté, il se rencontre des ministériels, et non des moindres, pour désirer le voir s'en aller. O ingratitude !

L'un d'eux se mit un jour dans la tête de le caser. Avec les habi-tuelles précautions oratoires que l'on prend dans la politique quand il s'agit de jeter un ami à la mer, on fit miroiter aux yeux de M. Doris combien il serait heureux dans une bonne petite place qui lui assurerait un traitement bien rebondi et beaucoup de loisirs. Mais, tel le guillotine par persuasion, M. Doris avait de la méfiance. Et l'on eut beau le cajoler et lui promettre tout ce qu'il aurait pu désirer, il continuait de se méfier. Comme on insistait d'une façon indiscrète et qu'on le pressait de trop près, il avoua modestement la cause de ses appréhensions :

— C'est bien beau, dit-il, c'est bien beau d'avoir une place du gouvernement ; mais quand vous serez parti, on me trouvera incompétent, et on m'entraînera à la porte. J'aime mieux rester où je suis et où ma place est pas mal assurée.

Voilà comment M. Doris demeu-

ra député de Napierville. Le tentateur, tout confus d'avoir échoué si pitoyablement, eut recours aux grands moyens : "Paisque Doris, se dit-il sans doute, ne veut pas s'en aller gentiment quand nous lui offrons une belle compensation, nous allons le mettre dehors, tout simplement."

Aussi, aux prochaines élections, plusieurs "orateurs" se présenteront dans Napierville pour faire la lutte à M. Doris. Ils alleront trouver le candidat, avant la réunion, et lui diront :

— Nous allons faire nos arrangements pour l'assemblée contradictoire...

— Il n'y a pas d'arrangements à faire, répondit doucement M. Doris. Parlez, puisque vous êtes venus pour ça ; moi, j'aurais assez de cinq minutes pour vous répondre.

Et ils parlèrent. Mais ils ne firent aucun reproche à l'ancien député sur sa conduite passée. Aussi, en réponse, M. Doris se contenta-il de dire après chaque discours : "L'orateur qui vient de vous adresser la parole n'a rien dit contre moi, je n'ai rien à dire contre lui."

Cependant, le dernier, un *hustling-fighter* de premier ordre, servit au député sortant un plat fortement poivré : jamais M. Doris n'en avait tant attrapé dans sa vie publique et privée. Toujours calme, M. Doris se leva et, désignant celui qui l'avait précédé, prit la parole à témoin :

— Heïn, c'est une bonne jeunesse... Je l'ai rencontré ce matin à Montréal et il m'a demandé \$50 pour parler pour moi. Vous comprenez, c'est pas tous les habitants qui ont les moyens de payer ça pour un orateur. Seulement, si j'avais su qu'il parlait comme ça, j'aurais pas hésité, je lui aurais donné les \$50.

L'autre se leva, indigné, et protesta que tout cela était faux. Mais, toujours aussi calme, M. Doris reprit la parole :

— A votre place, dit-il à son con-

PARISIAN FRENCH

DU PLAISANT AU SERIEUX

Une maison de Toronto, W.-E. B... & fils, qui s'intitule sérieusement "complet fournisseur d'église", fait circuler dans la province de Québec un prospectus dont les quelques extraits suivants vous donneront une faible idée :

"Vente annuelle dévouement de notre surabondance des Chasubles, Chapes, Dalmatiques. Cette liste serait annuler Mars, 10ème, et les ordres seraient pas rempli, cet-a-dire base sur ces prix, après cette date. 20% Escompte pour l'argent comptant des prix ici que nous nous prix régulier."

"Souvenez-vous, au dessus son nos prix régulier, on vas allouer escompte de 20% pour argent comptant si la marchandise est paye pour un dan 10 jours du reception du meme. Ces prix serait pas efficace apres Mars 10ème, 1914, et puis aucune commande recu plus tard serait pas rempli."

"Note particulière : — (1) Dite nous la couleur du vestement voulu ; (2) Donner nous exactement les instructions requis pour l'expédition. Ces mieux de mentionner un deuxième choix de Vestement, si parfois on a vendu votre première choix, et puis on serait capable de vous envoyer un autre aussi bon."

Nous nous empressons, tout d'abord, de féliciter ces messieurs d'avoir eu l'idée de faire imprimer des prospectus en langue française, si on peut dire. Il est vrai que cette maison ne l'a pas fait uniquement pour nous être agréable, mais quel le songe surtout à faire affaire avec nous — ce qui, du reste, est parfaitement légitime.

Mais nous regrettons de dire à ces messieurs qu'une circulaire comme celle-ci, si elle provoque le fou rire dans la joyeuse province de Québec, ne leur fera vraisemblablement pas faire une seule vente. Ainsi, ce prospectus, bien imprimé, et qui a dû coûter cher, s'il obtient un succès inattendu, n'atteindra pas le but qu'il vise.

Les maisons de commerce ontariennes, qui nous adressent des circulaires dans notre langue, réussissent sans doute à faire avec nous un appréciable volume d'affaires, mais encore faut-il qu'elles parlent notre langue, et non pas ce charabia, dont on vient de voir un échantillon, et que des diplômés de High School, dédaigneux du langage que nous parlons, appellent le *Parisian French*. Que les négociants de la province voisine rédigent leurs catalogues en français et ils y gagneront beaucoup, et la langue française aussi !

Mais cela soulève une question plus sérieuse. En effet, ces imprimés en *Parisian French*, qui ne réussissent qu'à faire rire, apportent, si l'on y regarde de près, un fort argument en faveur de l'école bilingue.

Les hommes de commerce éprouvent dans leurs occupations quotidiennes la vérité de cette idée élémentaire, que celui qui possède deux langues a, par le fait, deux fois plus de chances dans la vie pratique : *A man who knows two languages is worth two men*. Non seulement la connaissance du français multiplie pour le commerçant anglo-saxon les débouchés dans la province de Québec, mais encore, s'il est entreprenant et s'il met sur le marché des produits "exclusifs", ses catalogues pourront aller faire l'article, comme on dit, dans un grand nombre de pays, où des imprimés en langue anglaise demeureraient complètement inefficaces. Les grandes maisons de commerce et les industriels de Londres comprennent si bien cela qu'ils expédient jusqu'à Montréal des circulaires et prospectus écrits dans un français raisonnable.

Alors, s'il est vrai que chez des hommes sensés l'intérêt doit primer le fanatisme, pourquoi tous ceux qui apprécient les services que peut leur rendre la connaissance du français, ne travaillent-ils pas de concert avec ceux qui réclament l'école bilingue, à laquelle, par ailleurs, la constitution nous donne des droits incontestables ?

Il y a plus, à notre sens. Les Gratiens devraient non seulement permettre à leurs compatriotes canadiens-français d'apprendre le français, mais ils devraient désirer ardemment que leurs fils apprennent aussi, ne serait-ce qu'à cause de tous les avantages que la connaissance de notre langue leur offrirait, quelle que soit la voie où ils s'engageront plus tard : la finance, le commerce, l'industrie, le fonctionnarisme, etc., etc.

Un fanatisme imbécile, exploité par une poignée d'énragés Orangistes, aveuglera-t-il longtemps la population intelligente de l'Ontario au point de l'empêcher de comprendre ses propres intérêts ?

BAPTISTE.

traducteur, je ferais comme vous : je dirais que c'est pas vrai ; mais j'empêcherai que c'est vrai.

M. Doris fut réçu. Avouez qu'il l'avait bien gagné.

Et voilà comment il est toujours député ministériel.

Le REPORTER.

L'IDÉE EN MARCHÉ

Un député canadien-anglais veut imposer, en la poussant plus loin que nous, la théorie nationaliste en matière d'immigration

CHANGEMENT RADICAL

Les idées nationalistes, conçues par des "ratés" et des "dégénérés", font tout de même leur petit bonhomme de chemin et nos législateurs, faute de pouvoir enfanter de plus justes, sont encore bien heureux de tenter de les mettre à exécution.

On sait que depuis son début, le nationalisme a attaché l'importance qui convient au problème vital de l'immigration. Les politiciens en place affectaient de mépriser cette question, ou plutôt, ce qui est pire encore, ils lui apportaient une solution toute contraire à celle que l'on aurait dû attendre d'hommes éclairés et soucieux du bien-être du pays et de son avenir. Pendant près de vingt ans, le mot d'ordre fut à Ottawa : "Ayons le plus grand nombre possible d'immigrants !" Le gouvernement professait que c'est la densité de la population qui fait le progrès d'un pays. Et il ne voulait pas sortir de là.

Cependant, les nationalistes représentaient sans cesse à nos gouvernants que rien n'est plus dangereux pour l'ordre social, ni plus néfaste pour l'avenir d'un pays, que de négliger la qualité de l'immigration pour ne viser qu'à la quantité. La facilité de l'accès du Canada nous prépare les pires maux. Aux Etats-Unis, où l'entrée est cependant beaucoup plus difficile à l'étranger qu'elle ne l'est ici, on se répète déjà d'avoir permis à un nombre aussi considérable d'immigrants de venir s'établir sur le sol américain.

Mais les sœurs et ceux, beaucoup plus sœurs, qui ne voulaient rien entendre, dénaturaient les théories nationalistes. Et si le *Devoir* demandait que l'on interdise l'accès de notre pays aux déments et dégénérés recrutés à \$5 par tête par des agences ou bien aux criminels à qui des juges anglais avaient donné le choix entre la prison et le Canada, il se trouvait des journaux anglais, relativement honnêtes par ailleurs, pour affirmer que les "Nationalistes de Québec", en haine de l'Angleterre, prétendaient bannir de notre sol les immigrants de Grande-Bretagne.

Dénaturer nos idées, c'était déjà leur rendre hommage, puisque c'était admettre son impuissance à les combattre. Mais on nous fait maintenant un honneur plus grand encore.

En effet, la Chambre des Communes est saisie, par plusieurs côtés à la fois, du problème de l'immigration.

IRONIE OU CYNISME !

M. Laurier est-il plus ironiste que cynique ou plus cynique qu'ironiste ?

Les politiciens qui se dédommaient de l'obligation de l'applaudir publiquement en le discutant vivement, se le demandaient au sortir de la séance d'inauguration du club de réforme, l'autre soir.

Le grand chef venait de décerner un certificat à sir Lomer à propos de son attitude à l'égard des trafiquants de mandats qui sont tombés dans les filets des limiers américains.

Nous sommes peut-être plus fier que jamais de sir Lomer, venait de s'écrier le vieux coq.

Il est vrai que lorsque sa tête politique est en jeu, M. Laurier n'est pas d'une fierté outrée. Mais pour les autres, au contraire, il a le coutume d'être plus collet monté.

On se rappelle comment il lâcha Mercier après avoir bénéficié des excès de celui-ci.

Fier de M. Gouin, pourquoi ? Parce que M. Gouin a refusé de nettoyer complètement la législature de Québec ? Parce qu'il n'a pas voulu entendre la version de M. Mousseau ? Parce qu'il laisse le soupçon planer sur l'assemblée législative ? Parce qu'il reste au conseil législatif des membres que le comité d'enquête a refusé d'exonérer ? Parce que, enfin, toute la législation reste sous le coup des pires insinuations ?

Alors, c'est du cynisme. Ou bien sir Wilfrid pense le contraire, et alors c'est de l'ironie, de l'ironie bien cruelle dans les circonstances.

Et cette dernière hypothèse est peut-être la plus vraie. MM. Laurier et Gouin ne se rencontrent pas souvent et l'on prétend même qu'ils ne s'aiment pas plus qu'il ne faut. Aux élections de 1911, M. Gouin, le premier ministre de Québec, oubliait ostensiblement M. Laurier. Or sir Wilfrid Laurier, disait un jour M. Tarte, cache parfois dans son sourire, des ressentiments qui ne pardonnent pas. Et l'occasion s'offrant, il n'est pas invraisemblable

tion, auquel on semble attacher l'importance qu'elle mérite, depuis que notre camarade Georges Pelletier a démontré clairement que le système actuel nous mène à un désastre plus ou moins prochain.

M. le docteur Paquet a fait demander au ministère de produire des tas de documents ayant trait à l'immigration. Et l'on peut prévoir par là, à moins de ne supposer aucune suite dans les idées du député de l'Islet, que M. Paquet se prépare une base d'action.

M. G. N. Lewis, député de West Huron, voudrait, lui, que le gouvernement agisse sans plus tarder.

Il exige que les nationalistes demandent depuis plus de dix ans : la restriction de l'immigration, c'est-à-dire un changement radical dans la politique suivie jusqu'à ce jour.

M. Lewis désire que le gouvernement promulgue des lois nouvelles, limitant l'immigration aux seuls sujets appartenant à la classe productive ou à ceux qui se proposent de se gager comme domestiques. Et il exige en outre l'exclusion impitoyable de tous les individus nés au sud du 44ème degré de latitude nord et à l'est du 20ème degré de longitude est, dans les pays d'Europe, ainsi que des Turcs et de toutes les populations asiatiques.

Dans son préambule, M. Lewis observe que la population des Etats-Unis a subi un abaissement de son niveau mental et physique par le fait de l'immigration de populations inférieures du sud et de l'est de l'Europe. Et il a assuré, dans les remarques à l'appui de sa résolution, que le grand nombre des nouveaux-venus qui ne produisent rien ou sont sans travail, est l'un des facteurs les plus importants de la cherté de la vie en notre pays.

Tout cela est incontestable. Et il nous fait plaisir de voir un député anglo-saxon faire siennes les idées nationalistes, et les pousser encore plus loin que nous. Au fait, il vaut sans doute mieux que ce soit un Canadien-anglais qui saisisse le parlement de la question, parce que les exploiters de partisannerie politique et de sentiments de race perdront par là leurs seuls arguments.

Quand il faudra discuter, en effet, la question à son mérite, on verra combien sont rares les véritables arguments qui militent contre une rigoureuse restriction de l'immigration.

Jehan VERCHERES.

IRONIE OU CYNISME !

M. Laurier est-il plus ironiste que cynique ou plus cynique qu'ironiste ?

Les politiciens qui se dédommaient de l'obligation de l'applaudir publiquement en le discutant vivement, se le demandaient au sortir de la séance d'inauguration du club de réforme, l'autre soir.

Le grand chef venait de décerner un certificat à sir Lomer à propos de son attitude à l'égard des trafiquants de mandats qui sont tombés dans les filets des limiers américains.

Nous sommes peut-être plus fier que jamais de sir Lomer, venait de s'écrier le vieux coq.

Il est vrai que lorsque sa tête politique est en jeu, M. Laurier n'est pas d'une fierté outrée. Mais pour les autres, au contraire, il a le coutume d'être plus collet monté.

On se rappelle comment il lâcha Mercier après avoir bénéficié des excès de celui-ci.

Fier de M. Gouin, pourquoi ? Parce que M. Gouin a refusé de nettoyer complètement la législature de Québec ? Parce qu'il n'a pas voulu entendre la version de M. Mousseau ? Parce qu'il laisse le soupçon planer sur l'assemblée législative ? Parce qu'il reste au conseil législatif des membres que le comité d'enquête a refusé d'exonérer ? Parce que, enfin, toute la législation reste sous le coup des pires insinuations ?

Alors, c'est du cynisme. Ou bien sir Wilfrid pense le contraire, et alors c'est de l'ironie, de l'ironie bien cruelle dans les circonstances.

Et cette dernière hypothèse est peut-être la plus vraie. MM. Laurier et Gouin ne se rencontrent pas souvent et l'on prétend même qu'ils ne s'aiment pas plus qu'il ne faut. Aux élections de 1911, M. Gouin, le premier ministre de Québec, oubliait ostensiblement M. Laurier. Or sir Wilfrid Laurier, disait un jour M. Tarte, cache parfois dans son sourire, des ressentiments qui ne pardonnent pas. Et l'occasion s'offrant, il n'est pas invraisemblable

NOS ECHOS

M. Doherty, ministre de la Justice, propose la nomination d'une commission de sept membres ayant pour objet d'étudier les méthodes susceptibles d'épurer nos mœurs électORALES.

Voilà qui est très bien. Mais ne conviendrait-il pas, avant de faire quoi que ce soit, que M. Doherty décide si le chantage et le parjure sont des délits ? S'ils ne sont pas des délits, dans l'esprit de M. le ministre, notre pureté électorale ne sera jamais que très relative ; par contre, si M. Doherty estime que ce sont là des délits, il doit à la justice et au bon exemple de faire arrêter ceux qu'il a formellement accusés d'être des parjures et des maitres-chanteurs.

Il y a une vieille scie à l'usage des soiffards. L'un demande :

— Que disait donc le gouverneur de la Caroline du Sud au gouverneur de la Caroline du Nord ?

Et l'autre répond :

— Il s'écoule beaucoup de temps entre chaque verre.

M. Blease, gouverneur précisement de la Caroline méridionale, doit avoir le vin doux. Tous les criminels, sans exception les meurtriers, trouvent grâce devant lui. Il vient, dit-on, de faire le relevé, pour le Sénat de son Etat, de tous ceux qu'il a graciés, et cela forme un volume de 333 pages.

Ce bémusier aurait probablement trouvé bien sévère M. le magistrat Leet, qui condamna naguère un bigame à cinq jours de détention.

Il nous est arrivé l'an passé 400,000 immigrants, ce qui fait 50,000 de plus que l'année précédente. Et des statistiques publiées ces jours-ci accusent que le chiffre de l'immigration canadienne s'est multiplié par sept depuis dix ans.

Il est temps que l'on songe à la restreindre.

Bonne nouvelle pour les victimes de la vie chère. Une grosse cargaison d'oeufs chinois vient d'arriver, que l'on peut vendre au détail à vingt sous la douzaine.

On peut les acheter sans crainte, puisque nos tribunaux, sans vouloir toutefois y goûter, ont statué qu'ils sont mangeables.

"Pourquoi permettrait-on à ces carottiers de s'en tirer si facilement ? Il est très difficile d'enseigner au pauvre que c'est un crime de voler un pain quand on a tant de considération pour ceux qui sont haut placés."

Non, ce n'est pas le *Devoir* qui dit cela ; c'est le *Standard*.

L'organe dont sir Hugh Graham est le par-proprétaire-mais ne nous avait pas accoutumés à une telle sévérité. Il manque de "discretion", comme dira le *Canada*.

Les délits de l'enfance ont augmenté, dit-on, de trente pour cent au Canada au cours de l'année dernière. Et un confrère anglais exprime l'avis que nous ne devons pas être trop fiers de notre cour juvénile.

Pourquoi conclure aussi vite ? Les statistiques sont très complaisantes : on leur fait dire, avec quelque ingéniosité, à peu près tout ce que l'on veut. Et il est bien possible que la criminalité de l'enfance n'ait pas augmenté du tout, mais qu'elle soit, grâce à notre tribunal, mieux mise à jour maintenant. Si c'est là la vérité, il faut s'en féliciter, encore qu'en notre pays beaucoup de gens aient la conscience ainsi faite que pour eux le mal n'est pas dans le crime lui-même, mais dans sa mise à découvert.

Au cours de la dernière session, un député à la Législature fit inopinément la rencontre de son épici-er, qui lui représenta que sa facture prenait des proportions inquiétantes et lui exprima discrètement le désir d'être payé. Mais le député fit la sourde oreille, si bien que l'épicier, perdant tout à coup le sens du respect, s'écria :

— Mais, dans ces conditions-là, je ne peux pas continuer de tenir épicerie !

— Qu'est-ce que vous voulez que j'y fasse ? répartit tranquillement le député. Ce n'est pas moi qui vous ai poussé dans cette branche...

Un voleur timoré a restitué au ministère des Finances la somme de \$2,000, rapportent les journaux. Mais M. Lorne McGibbon attend toujours son argent.

La dans la Patrie : "Le martyre d'une jeune Italienne : En moins d'un an elle passe par plus d'événements que beaucoup d'autres en toute leur vie. Mariage, meurtre, veuvage, etc."

Et c'est bien vrai. Je connais des tas de gens qui ne sont jamais passés par le meurtre et qui, n'ayant pas passé non plus par le mariage, ignorent encore le veuvage. Mais il ne faut désespérer de rien : tout vient à point à qui sait attendre.

Les citoyens américains résidant à l'étranger et dont les recettes annuelles excèdent \$3,000 doivent maintenant payer à leur pays d'origine un impôt sur le revenu.

Et sir Lomer qui a un mal de chien à recueillir un tout petit impôt successoral ! Il y a des gens chanceux et des malchanceux.

Onzième anniversaire. "Le *Nationaliste* de Montréal vient d'entrer dans sa onzième année de publication."

"Le *Nationaliste* est toujours le même, fier et courageux, ne connaissant ni les "compromis" ni les "silences" intéressés qui ont fait tant de mal à la race canadienne-française. Il a été un semeur d'idées, idées saines et réconfortantes ; les jeunes qui écrivent dans ses colonnes, car le *National* est le journal des jeunes, permettent d'entretenir les plus belles espérances pour l'avenir."

C'est le *Droit*, d'Ottawa, qui nous fait ces bons souhaits, pour lesquels nous le remercions chaleureusement. Nous remercions aussi tous les autres journaux qui ont bien voulu faire des vœux pour notre journal. Et nous remercions encore plusieurs confrères qui, nous ignorant, ne laisseront planer nulle part le soupçon outrageant que nous pourrions être, de quelque façon, leur complice.

On annonce la dissolution de la raison sociale Gouin, Lemieux, Murphy, Bérard et Perreault : MM. Gouin et Lemieux se retirent.

M. Bérard, fin lettré, leur aura probablement dit :

La maison est à moi, c'est à vous d'en sortir...

Quand, il n'y a pas si longtemps, M. Bérard fut appelé par sir Lomer Gouin au Conseil législatif, presque tous les libéraux furent mécontents. Quelques-uns disaient :

— Dans Lanauère, c'est un cultivateur qu'il aurait fallu.

— Sans doute, rétorquait sir Lomer ; et si j'ai nommé Bérard, c'est justement parce qu'il est fils de cultivateur.

N'a-t-il pas, du reste, prouvé son amour de la carotte ? Ah ! l'hérédité ! ah ! l'eugénisme !...

L'un. — Que mettriez-vous dans la bibliothèque idéale ?

L'autre. — Un livre de cuisine, un carnet de chèque et un dictionnaire pour asséoir le bébé dessus.

Cela n'est pas une plaisanterie ; c'est l'illustration de la mentalité d'une partie des adversaires et partisans d'une bibliothèque publique, au conseil municipal et dans la presse.

M. Nicolas Assassiss (né Tsing-Tsou-Heou... en Chine), établi depuis plusieurs années marchand de cigares en Grèce, brigue un fauteuil au conseil municipal d'Athènes.

Nous n'avons rien à

LES SPORTS

DERNIERE EDITION

LE CANADIEN CONSERVE SES CHANCES DE DECROCHER LE CHAMPIONNAT DE LA N.H.A.

LE BLEU-ROUGE A TRIOMPHE DU WANDERER APRES UNE PERIODE SUPPLEMENTAIRE—LES JOUEURS DE WESTMOUNT ONT ETE RUDES POUR LES "HABITANTS"—RESULTAT: 6 A 5.

JOUTE PEU INTERESSANTE

Veuve du froid, hier soir, la glace de l'Aréna n'avait pu s'en consoler et elle avait pleuré toutes ses larmes. Quelques-uns croient que c'est tout simplement le soleil qui l'avait fait aérer.

La plupart lui ont plutôt prêté l'air d'une veuve, très vieille, car elle était toute ridée.

En tous cas, dans un état plutôt que sur une surface de glace le Canadien a triomphé du Wanderer après une période supplémentaire de trois minutes.

Le point décisif a été compté par Berlinguette et le résultat final a été de 6 à 5.

La partie fut loin d'être intéressante, du commencement à la fin le jeu fut lent, terne et parfois, trop souvent même, brutal, surtout du côté de Wanderer. A la fin de la troisième période, Ross fut expulsé pour avoir malmené Scott, toute la partie.

Scott a fait preuve, durant toute la joute d'une endurance extraordinaire. Brutalisé par tous, et ne repliquant jamais, il a tenu son poste jusqu'à la fin ne sortant qu'après s'être blessé assez grièvement.

Si le jeu des joueurs d'attaque fut sans éclat, il faut bien avouer qu'il était impossible qu'il en fut autrement.

Toute l'attention se trouvait concentrée par le jeu de la défense et les parades des gardiens de buts. Les joueurs de défense des deux côtés rendirent des grands services à leurs équipes.

Pour le nombre considérable de coups qui furent tirés il est surprenant que le résultat ne soit pas plus élevé.

Quant aux trois gardiens de buts, puisque Wanderer en a mis deux sur son alignement, ils étaient en excellente forme et firent du meilleur travail.

Vézina, comme toujours, eut l'oeil ouvert, et quand le disque parvint à s'égarer chez lui, il n'y eut certes pas de négligence de sa part.

Leblanc, dans la période et demie qui parut pour Wanderer, fut très efficace et on pourrait se demander pourquoi on le retira pour céder sa place à Warwick.

Rendons à celui-ci le témoignage qu'il eut un travail très efficace, très bien soutenu par la défense de Ross et S. Cleghorn.

Laviolette et Dubeau, chez le Canadien, durent, contre leur habitude, se tenir constamment au poste qui leur était assigné. A peine une fois Laviolette peut-il s'échapper sensationnelles et compter un point.

Cette inaction forcée a semblé exaspérer Ernie Dubeau. Vers la fin, ne pouvant plus tenir en place et son ardeur demandant à se dépenser, il chercha noise à un adversaire et régala la galerie d'un pugilat de quelques minutes. Son adversaire fut mis "knockout" par un saignement de nez.

Enfin, pour dire un mot des autres, faisons-le collectivement, sans mettre aucune différence entre les équipes. Tous ont montré de réels talents pour la natation et plus particulièrement pour le plongeon.

Avant de passer à l'historique, disons encore que quelques spectateurs et parmi quelques gentils minois, regrettent des douches assez fréquentes, chaque fois qu'un joueur arrêtait brusquement près des bandes.

Voici l'alignement :

Canadien	Buts	Wanderer
Vézina	Buts	Leblanc
Dubeau	Points	Ross
Laviolette	Couvertures	S. Cleghorn
D. Smith	Avants	Hyland
Scott	"	Kendall
Berlinguette	"	Roberts
Arbitre — Dave Powers		
Juge du jeu — Leo Dandrand.		

PREMIERE PERIODE

Le jeu commence dans l'eau. D. Smith établit un record de nage en patins, traversant avec la vitesse de l'éclair les rangs du Wanderer et comptant le premier point de la soirée.

Warwick le remplace dans les buts du Wanderer.

Les Westmountais semblent avoir à cœur de laver leur défaite de mercredi dernier, et sans se décourager, mais ils lancent vers les buts de Vézina, Ross, Roberts, Hyland, Kendall tous y vont de leur mieux.

A la fin Kendall prend Vézina en défaut sur un lancer de côté.

Canadien, 4; Wanderer 4. Temps — 4 minutes.

Une minute plus tard Harry Hyland accomplit le même exploit après avoir reçu la rondelle de Roberts. Le coup est lancé entre les jambes de Laviolette.

Canadien 4; Wanderer 5. Temps — 1 minute.

Le gong résonne quelques minutes plus tard.

TROISIEME PERIODE

Pour cette période ce ne sont pas des patins qu'il faudrait aux équipiers, mais des ceintures de liège ou des canots. Le patinoir pourrait servir de bassin pour une joute de polo aquatique. Sans hyperbole aucune tous les joueurs et arbitres y entrent hardiment et les deux clubs s'efforcent de donner leur bâton à la rondelle pour la sauver du naufrage.

En rondelle connaissant les bonnes manières, elle est des amabilités pour tous.

Canadien tire très souvent et par deux fois c'est miracle que Warwick n'ait été déjoué sur des lancers de Payan.

De fort belles combinaisons entre Dubeau et Payan manquent aussi à quelques pieds des buts adverses.

Après beaucoup d'effort, alors que Warwick était épuisé de son long dans la baignoire, Scott compte, égalisant les chances.

Temps, 9 minutes.

Canadien, 5; Wanderer, 5.

Le jeu reprit alors avec plus d'ardeur que jamais. Le premier point compté assurant pratiquement la victoire.

Canadien, 1; Wanderer, 1.

Scott et Ross reviennent sur la glace. Payan, dans l'eau, O'Grady et D. Smith en sortent. Le jeu se continue, toujours le même, courses individuelles par chacun des joueurs. Cependant les courses sont quelque peu plus nombreuses au crédit du Canadien, qui obtient bientôt le résultat de ses efforts.

Après avoir bloqué avec succès de nombreux lancers, entraîner un fort dangereux de Scott, Leblanc se laisse déjouer par Payan en 8 minutes.

Canadien, 2; Wanderer, 1.

La surface du patinoir devient de plus en plus ridée. Le jeu devient de plus en plus terne, et les équipiers de plus en plus brutaux. Par bonheur que la période s'achève après quelques minutes.

DEUXIEME PERIODE

Au début les équipiers essaient de mettre plus de combinaisons dans leur jeu. Cette tactique ne leur sert que très peu d'abord, car à tout moment l'arbitre siffle pour des "hors jeu".

Wanderer donne de vigoureux lancers pour arriver à égaliser les chances. Leurs efforts se multiplient de même que leurs lancers.

Mais Vézina tient bon et pas une fois le disque, quoique lancé avec force et habileté, ne réussit à se loger chez lui.

Entraînés par les coups arrêtés par le gars de Chicoutimi, mentionnons celui qui a tiré Hyland à deux pieds seulement en face des buts.

Presque aussitôt après cet exploit, ce même joueur amuse la galerie par des contortions d'acrobate pour éviter un plongeon qui est forcé de faire à la fin. On applaudit à ses ébats nautiques.

Cependant Wanderer conserve toujours l'avantage et continue ses charges furieuses contre la défense du Canadien. Après sept ou huit plongons, accompagnés d'ajustements de douches, Kendall réussit à déjouer Vézina.

Canadien 2; Wanderer 2. Temps — 9 minutes.

Art. Ross après une belle course d'un flet à l'autre donne l'avantage à son équipe en enregistrant un troisième point.

Canadien, 2; Wanderer, 3. Temps — 1 minute.

Ce joueur se montre très habile à manier le bâton pour conduire le disque d'abord mais ensuite et surtout pour frapper ses adversaires. Payan et Scott en savent quelque chose.

Cette brutalité n'empêche pas, le Canadien de jouer serré et même de reprendre bientôt le dessus.

Scott commence à mettre le résultat sur une même échelle en comptant en moins de 2 minutes.

Canadien 3; Wanderer 3.

Puis Laviolette sur une passe de Scott donne l'avantage aux "Habitants" en 1 minute enregistrant un quatrième point.

Canadien, 4; Wanderer, 3.

A ce moment, Leblanc se retire et

L'enthousiasme de certains joueurs du Wanderer se manifesta bientôt en actes brutaux. Art. Ross particulièrement par ses délicatesses à l'égard de Scott, à prouver qu'il était facile de tenir un adversaire en échec par des coups de bâton sur la tête ou ailleurs. Ross sort du jeu pour la balance de la partie, et O'Grady le remplace.

Un peu plus tard un pugilat entre Roberts et Dubeau, les deux restent impuissants.

Juste au moment où le gong résonne, Scott en voulant tirer, glisse et va s'abattre lourdement sur un des poteaux du filet. Deux équipiers le sortent.

Le résultat est toujours de 5 à 5 et une période supplémentaire est nécessaire.

PERIODE SUPPLEMENTAIRE

Berlinguette remplace Scott. Le Canadien ne lamine pas. Dès la première seconde, il se porte à l'attaque. Après deux ou trois essais infructueux de Laviolette, Berlinguette tire mais Warwick arrête, et Gerlinguette compte sur le rebond.

Temps, 3 minutes.

Canadien, 6; Wanderer, 5.

SOMMAIRE

Première période

1. Canadien — Payan 8.00
2. Wanderer — O'Grady 8.00
3. Canadien — D. Smith 1.00

Deuxième période

4. Wanderer — Kendall 9.00
5. Wanderer — Ross 1.00
6. Canadien — Scott 1.00
7. Canadien — Laviolette 1.00
8. Wanderer — Kendall 4.00
9. Wanderer — Hyland 1.00

Troisième période

10. Canadien, Scott 9.00

Période supplémentaire

11. Canadien, Berlinguette 3.00
Résultat: 6 à 5.

LES QUEBECOIS SE SONT TRES BIEN COMPORTEES CONTRE LE CLUB TORONTO

LES CHAMPIONS DE 1913 ONT INFLIGE UNE DEFAITE AUX EQUIPIERS DE JACK MARSHALL DANS LA VIEILLE CAPITALE HIER

SOIR AU COUR DE L'UNE DES PLUS BELLES JOUTES DE LA SAISON.

RESULTAT: 5 A 3

(Spécial au "Nationaliste")

Québec, 1 mars — Le Québec champion de la N.H.A. pour 1912-13 a défait hier soir les champions présumés de cette année le Toronto par 5 à 3 dans une grande joute que les ex-champions ont remporté après un travail ardu au communément à la fin.

Les deux clubs ont joué sur une glace couverte d'une légère couche d'eau qui a été plus défavorable aux visiteurs qu'à l'équipe locale.

Le mauvais état de la glace n'a pas affecté beaucoup la qualité du jeu car la joute a été l'une des plus belles comme des plus rapides de la saison.

Les équipiers tant d'une équipe que de l'autre ont accompli un travail phénoménal et vainqueur et vaincus se sont également couverts de gloire.

Malone, Smith et Hall pour Québec, Foyston, Cameron, Wilson et Davidson pour Toronto ont le plus brillé.

La défaite du Toronto est la seule que lui inflige cette année l'équipe des ex-champions de la ligue.

Les équipes s'alignent comme suit:

Québec Toronto
Moran Buts Holmes
Mummary Points Cameron
Hall Couverts Marshall
Malone Couverts
Smith Ailes d. Davidson
Crawford Ailes d. Walker
Arbitre — H. Pufford, Assistant: H. Westwick.

Juges des points — Chas. Nolan et T. Griffin.

Chronométrateur — Jos. Bussière.

Pénitencier — Nap. Belleau.

Marqueur — Sam. Murphy.

PREMIERE PERIODE

La rondelle est à peine au jeu que Foyston fait l'eau et se relève tremblant. La première assaillie, la défense du Québec dégage son territoire et l'équipe locale se porte à l'attaque.

Elle maintient pendant quelques minutes le jeu autour des buts de Holmes ou Malone, Smith et Crawford et Mummary ont des lancers infructueux. Cameron débarrasse enfin et court. Mis en échec dans la défense, il tombe blessé. Avant que l'arbitre ait sifflé Hall lance et compte.

Temps — 2.30.

Québec 1. Toronto 0.

A la reprise, Foyston traverse la défense et déjoue Moran en 10 secs.

Malgré le mauvais état de la glace le spectacle est des plus passionnants. Les deux clubs combattent avec un ardeur admirable et se succèdent à l'offensive cependant que Québec possède plus souvent la rondelle. Sur une belle combinaison entre Malone et Smith ce dernier compte sur une passe du capitaine du Québec. Temps, 4.05.

Québec, 2; Toronto, 1.

La défense du Toronto ne suffit pas à débarrasser ses buts sans cesse assignés par des attaques combinées des champions de 1913 et Smith compte encore après avoir réussi à attirer Holmes hors de ses buts. Temps, 2.25.

Québec, 3; Toronto, 1.

Le jeu se fait presque exclusivement dans les buts de Holmes qui, à trois reprises, sauve son club d'un échec certain. Moran arrête aussi deux coups dangereux qui paraissent devoir donner un point aux visiteurs. Ceux-ci souffrent évidemment de l'état de la glace. Walker et Cameron sont les seuls à la hauteur de la tâche, le reste de l'équipe restant plutôt sur la défensive.

Les équipiers du Québec font une partie superbe, particulièrement Malone, Smith et Crawford qui se partagent à la fois. Le Québec échappe au premier but sans des visiteurs, Walker et Davidson se rendant jusqu'à Moran qui seul déjoue le lancé. La période prend fin peu après.

DEUXIEME PERIODE

Québec n'est pas lent à prendre l'attaque et en 1 min. 05 Hall, lance et compte.

Québec, 4; Toronto, 1.

Wilson remplace Davidson que l'état de la glace rend impuissant. Foyston dans un bel exploit individuel parvient jusqu'à Moran qui a raison du lancé. Les visiteurs attaquent plus souvent. Mummary arrête Foyston et Wilson et porte la rondelle dans la défense du Toronto. Holmes succombe à un lancer de Malone. Temps, 5.25.

Québec, 5; Toronto, 1.

Foyston et Wilson sont très en évidence et travaillent avec une énergie indomptable pour éviter à leur club le désastre imminent.

Mummary compte mais le point est désavoué à cause d'un hors jeu. Wilson est expulsé pour avoir fait

culbuter Malone. Davidson reprend son poste et G. McNamara remplace Cameron épuisé.

Après avoir bien repoussé plusieurs attaques du Québec, Walker et Foyston exécutent une belle course combinée que la défense est impuissante à arrêter et Foyston compte. Temps, 5 minutes.

Québec, 5; Toronto, 2.

Les équipiers du Québec semblent fatigués de l'effort de la période précédente et le jeu est plus égal.

Smith est remplacé par Mark. McGiffin est substitué à Foyston et Wilson vient relever Walker. McGiffin attrappe deux avertissements des son entrée en scène.

Les changements faits sur les équipes maintiennent l'ardeur. La joute est rapide et brillante en dépit des conditions désavantageuses.

La mise en échec, jusqu'à l'irréprochable, devient trop rude et les arbitres sévissent. McGiffin est chassé sur les huées de la foule. Hall va lui donner la main comme il quitte la glace. Wilson revient à sa place mais la période prend fin avant la reprise du jeu.

TYOISIEME PERIODE

Le Toronto apparaît avec la même équipe que dans la première période, moins Walker qui remplace Wilson. Smith est de retour sur l'équipe du Québec.

Au début les deux clubs échouent dans des assauts rapides et brillants. Moran éloigne coup sur coup deux lancers redoutables, et Holmes sort heureusement d'une attaque où il est refoulé dans ses buts devant lesquels les joueurs sont pêle-mêle.

Davidson et McGiffin reviennent à la place de Foyston font ensuite une descente et McGiffin compte en 5 m. 55s.

Québec 5. — Toronto 3.

Ce point ramène le jeu devenu plus lent et la lutte reprend aussi vive et passionnante qu'au début. Par trois fois le hasard seul empêche le Québec de compter. Cameron est blessé à un bras et cède sa place à G. McNamara.

Mummary et McGiffin se donnent à deux reprises de mauvais coups sur lesquels l'arbitre ferme les yeux. Crawford mis au banc dans la 2ème période remplace Marks.

Les deux équipes accomplissent un travail de corsaire.

Sentant leurs adversaires fatigués les visiteurs font de grands efforts pour diminuer l'avantage du Québec. Moran sauve par deux fois une situation des plus critiques.

Il reste trois minutes à jouer et rien ne ralentit l'ardeur des équipes. Les visiteurs du Québec ont pas la même efficacité et leur manque de précision fait échouer plusieurs attaques. La défense faisant un bon travail annule toutefois tous les efforts des visiteurs.

Smith est expulsé et remplacé par Marks, et la joute prend fin, une minute après la victoire restant au Québec par 5 à 3.

SOMMAIRE

Première période.

1. Québec — Hall 2.36
2. Toronto — Foyston 1.10
3. Québec — Smith 4.05
4. Québec — Smith 2.25

Deuxième période

5. Québec — Hall 1.05
6. Québec — Malone 5.25
7. Toronto — Foyston 5.20

Troisième période

8. Toronto — McGiffin 5.55

Résultat final — 5 à 3 en faveur du Québec.

OTTAWA 3; ONTARIO 2

APRES AVOIR EU LE DESSOUS DANS LA PREMIERE PERIODE LES SENATEURS REMPORTENT LES HONNEURS DE LA SOREE APRES UNE PERIODE SUPPLEMENTAIRE.

Arena de Toronto, 28 — Il n'y avait qu'une assistance très restreinte dans l'Aréna, ce soir, quand les Ottawas ont attaqué les Ontarios. Merrill n'a pas figuré dans l'alignement, Gérard étant mis sur la défense et Graham placé sur les avant.

Les Sénateurs ont triomphé des protégés de Jimmy Murphy par 3 à 2, après une période supplémentaire.

Les équipes s'alignaient comme suit:

Ottawa Ontario
Hébert Buts Benedict Lake Points Gérard McNamara Couverts Darrah Hunt Centres Ronan McDonald Avants Graham Lowery Avants Broadbent

Arbitre: Riley Hertz, Assistant, Johnny Brennan, Montréal.

PREMIERE PERIODE

Pendant les dix premières minutes les deux équipes jouent un jeu brutal. La ligne d'attaque d'Ottawa porte le jeu à plusieurs reprises au-delà de la défense des Ontarios, mais Hébert est en superbe forme, et elle tente vainement de trouver ses filets. La défense des Ontarios joue trop mollement. Gérard réussit à se dégager et se faufile le long de la bande, mais il voit son lancer arrêté par Lake. Après une bataille corps à corps près des buts des Ontarios, McNamara se dégage et descendant vers le filet tout seul, évi-

National Sporting Club LIMITED

Incorporé le 17 janvier 1914. Capital autorisé: \$20,000.00

DIRECTEURS:

Max Daoust, Président
Edouard Dufresne, 1er Vice-Président
Adrien Beaudry, 2me Vice-Président.
J. C. Vien, Trésorier.
Henri Hubert, secrétaire.

SEANCE DE BOXE AU READSCOPE, MAISONNEUVE.

Seuls les membres sont admis. Enregistrez-vous immédiatement et assistez aux magnifiques séances qui seront données régulièrement toutes les semaines.

À DÉTACHER

NATIONAL SPORTING CLUB LIMITED

Chambre 9, Edifice "La Presse".

Bulletin de souscription

Montréal, 191

Messieurs les Directeurs du National Sporting Club, Limited, Je, soussigné, fais par les présentes application pour être admis membre du National Sporting Club Limited, et ci-inclus vous envoie ma souscription de \$1.00. Au cas où ma demande ne serait pas agréée le montant ci-dessus devra m'être remboursé.

Références: Nom Occupation Adresse

te Gérard et Darrah habilement, il enregistre le premier point pour l'Ontario, après dix minutes de jeu. Ontario, 1; Ottawa, 0.

Quand le jeu recommence, Ontario mène les affaires rondement et après plusieurs essais Lowery était incapable de s'amener vis-à-vis le but couru le risque d'un lancer du dehors et mystifie Benedict. Temps, deux minutes.

Ottawa, 2; Ontario, 0.

La période se termine sans incident important avec des chances égales pour les deux clubs.

DEUXIEME PERIODE

Lowery échappe à Gérard et à Darrah et quand Benedict veut l'accrocher, celui-ci tombe de tout son long. Avec personne devant lui et personne dans les buts, MacDonald essaie de pousser la rondelle dedans, mais il manque son coup et la foule le hue. Doherty remplace Lowery. Hébert déjoue deux lancers rapides, consécutifs, exécutés par Duford qui s'est approché. Duford et Lowery ont plusieurs prises corps-à-corps.

Ottawa perd plusieurs chances d'enregistrer en lançant à des moments où le but est ouvert, et leurs lancers étant maladroitement exécutés.

Darrah s'est bien comporté, mais par instants il semblait se fatiguer. Il a été fort bousculé. Gérard a fait aussi plusieurs randonnées sensationnelles, mais McNamara l'a tenu en respect.

La période se termine sans qu'on enregistre de point.

TROISIEME PERIODE

Lowery remplace Hunt et Broadbent remplace Duford. Hébert sauve ses buts en sortant de ses filets pour arrêter un coup qui paraissait très dangereux de la part de Broadbent qui avait réussi à pénétrer dans la défense ennemie.

Les avant du club Ottawa redoublent d'ardeur mais Darrah perd une magnifique chance de compter alors qu'il était juste en face des buts. Gérard et Ronan égalisent le score lors de ce dernier, après avoir reçu une passe en face des buts, déjoue Hébert en trois minutes de jeu.

Ottawa, 2; Ontario, 2.

Plusieurs amendes sont imposées aux joueurs qui ont recourus à la brutalité, mais la plupart sont pour des offenses mineures. Un bon nombre de croc-en-jambes échappent à la vue des arbitres. Duford remplace Broadbent et McDonald est remplacé par Hunt. Ce dernier se met en évidence dès son apparition sur la glace, mais il n'est pas secondé. Après avoir déjoué plusieurs de ses adversaires il fit une passe au centre de la glace, mais il ne se trouvait là personne pour recueillir la rondelle qui passa entre les mains des adversaires.

Darrah et Gérard arrêtèrent une magnifique combinaison de McNamara et de Lowery. Doherty et Laragh viennent aux prises et se talochent. Les deux combattants reçoivent chacun une amende.

Hébert arr

Les Sports

POUR UN ENJEU DE \$200

LE LAVAL RENCONTRERA L'EQUIPE D'ARTHUR LAUZON AU JUBILEE CE SOIR. — LES ETOILES DE LA LIGUE DE LA CITE FIGURERONT AU PROGRAMME. — NOS ETUDIANTS ONT PROMIS DE VAINCRE.

LÉO DANDURAND ARBITRERA

Dans quelques heures les Etoiles d'Arthur Lauzon seront aux prises pour une seconde fois contre les étudiants du Laval. En effet ces deux vaillantes équipes se rencontreront ce soir au Jubilee pour un enjeu de \$200 et partout les gageures se font assez considérables pour l'une ou l'autre des deux équipes.

Comme le Laval est arrivé champion de la ligue Montréal, c'est, on ne se le dissimule pas, un essai de sa force contre les étoiles de la ligue de la Cité. S'il parvient à battre les joueurs que Lauzon lui opposera ce soir, il pourra se prétendre la meilleure équipe amateur de Montréal. Sa

tâche sera des plus ardues; mais avec un peu de courage et de ténacité, nos Universitaires peuvent l'emporter sur toute équipe, qu'on alignera contre eux.

L'encouragement ne leur fera pas défaut. Tous leurs confrères seront là, ce soir, pour les acclamer; leurs gentilles compagnes ne seront pas les moins enthousiastes si nos carabins gagnent. La joute sera des plus épreintes contestées; les deux clubs sont très confiants. Léo Dandurand et M. Watt arbitreront.

La rondelle sera mise au jeu par J. W. Lacroix, président de la Fédération Universitaire.

FIN DE SAISON DE LA LIGUE DE LA CITE

LA LIGUE DU PRESIDENT LE-COURS TERMINERA, DEMAIN SOIR, A L'ARENA, SA SAISON PAR UN PROGRAMME DE TOUTE BEAUTE — LE CHAMPIONNAT EN JEU.

Demain soir, la saison régulière 1913-1914 de la ligue de la Cité sera terminée. Mais la question du championnat n'a pas encore été nettement résolue. Les équipes de demain soir vont en décider d'une façon ou d'une autre. Les Victoria paraissent avoir les meilleures chances; mais ils ont sur les talons la M.A.A.A. qui leur fait une concurrence acharnée, et les Shamrock, qui ont définitivement perdu tout espoir. Une chose certaine, c'est que le programme suivant, qui est celui de la dernière séance de la ligue de la Cité, ménage des surprises aux amateurs de hockey:

8 à 9 — Victoria vs Shamrock.
9 à 10 — Hochelaga vs M.A.A.A.
10 à 11 — Chambré vs Garnet.

Les deux clubs Victoria et Shamrock feront un effort surhumain pour vaincre dans la première rencontre de la soirée. Les Irlandais auraient de fortes chances avec la partie nulle à reprendre s'ils gagnent, et pour les Shamrock, qui ont perdu tout espoir, c'est une question de vie ou de mort. Les Shamrock ont une chance de vaincre, mais ils ont sur les talons la M.A.A.A. qui leur fait une concurrence acharnée, et les Shamrock, qui ont définitivement perdu tout espoir. Une chose certaine, c'est que le programme suivant, qui est celui de la dernière séance de la ligue de la Cité, ménage des surprises aux amateurs de hockey:

LE PROGRAMME DE LA SEMAINE A L'ARENA

LUNDI
11-12 a.m. — Canadien.
12-1 p.m. — Wanderer.
3-4 p.m. — Comm. et Tech.
4-5 p.m. — High School.
5-6 p.m. — McGill.
6-7 p.m. — Molsons et Royal Trust.
8-9 p.m. — Victoria vs Shamrock.
9-10 p.m. — Hochelaga vs M.A.A.A.
10-11 p.m. — Chambré vs Garnet.

MARDI
11-12 a.m. — Canadien.
12-1 p.m. — Wanderer.
1-3 p.m. — Collège Loyola.
4-5 p.m. — Wykeham House.
5-6 p.m. — Bank of Montreal, pratique des dames.
6-7 p.m. — Banque de Montréal vs Banque Royale.
8-9 p.m. — Victoria Jr.
9-10 p.m. — Huntingdon vs M.A.A.A. Junior.

MERCREDI
4-5 p.m. — Lower Canada College.
5-6 p.m. — McGill.
8.15 p.m. — Ontario vs Canadien.

JEUDI
11-12 a.m. — Canadien.
12-1 p.m. — Wanderer.
1-3 p.m. — Collège Loyola.
4-5 p.m. — Comm. et Tech.
4-5 p.m. — High School.
5-6 p.m. — Banque de Montréal, joute entre dames.

VENDREDI
11-12 a.m. — Canadien.
12-1 p.m. — Wanderer.
3-4 p.m. — Wykeham House.
4-5 p.m. — Westmount Academy.
5-6 p.m. — Royal Trust vs Banque de Commerce.
8.00 à 10.30. — Patinage, fanfare.

SAMEDI
8-9 a.m. — King's School.
9-10 a.m. — High School.
10-11 a.m. — Lower Canada College.
11-12 a.m. — M.A.A.A. Jr. garçons.

DESMARCHAIS EST EN TETE

A lieu en ce moment à la Côte-des-Neiges, dans la salle de M. Eugène Parent, un grand concours de pool dont en voici quelques résultats:

O. Higginbottom	50 M. Delabarre	29
E. Lafliche	50 O. Higginbottom	24
O. Desmarchais	50 M. Delabarre	35
O. Higginbottom	50 Ad. Lafliche	30
M. Delabarre	50 V. Prevost	48
E. Lafliche	50 V. Prevost	38
O. Higginbottom	50 M. Courtois	33
O. Desmarchais	50 M. Courtois	28
O. Desmarchais	50 Higginbottom	32
V. Prevost	50 M. Courtois	32
V. Prevost	50 R. Mitchellson	30
W. Boyer	50 O. Higginbottom	21
W. Boyer	50 E. Lafliche	18
O. Desmarchais	50 W. Boyer	17
Ad. Lafliche	50 M. Delabarre	19
M. Courtois	50 V. Prevost	18
O. Desmarchais	50 R. Mitchellson	18
E. Lafliche	50 M. Courtois	13
M. Courtois	50 Ad. Lafliche	13
Ed. Lafliche	50 Ad. Lafliche	34
Ad. Lafliche	50 O. Desmarchais	21
O. Desmarchais	50 V. Prevost	34
M. Courtois	50 E. Goyer	32
E. Lafliche	50 R. Mitchellson	30
O. Desmarchais	50 E. Goyer	30
W. Boyer	50 M. Courtois	30
O. Higginbottom	50 M. Courtois	18
M. Courtois	50 O. Poirier	35
O. Desmarchais	50 O. Poirier	27
E. Lafliche	50 O. Poirier	21
O. Higginbottom	50 E. Goyer	12
O. Poirier	50 E. Goyer	12
M. Delabarre	50 O. Poirier	27
E. Lafliche	50 M. Delabarre	27
R. Mitchellson	50 M. Delabarre	44
W. Boyer	50 O. Poirier	44
O. Poirier	50 R. Mitchellson	44
O. Poirier	50 Ad. Lafliche	35
O. Higginbottom	50 E. Goyer	43
V. Prevost	50 O. Poirier	39
V. Prevost	50 E. Goyer	15
Ad. Lafliche	50 R. Mitchellson	43
O. Desmarchais	50 E. Lafliche	22

POSITION DES JOUEURS

Omer Desmarchais	9	1	900
Willie Boyer	5	1	833
Edouard Lafliche	8	2	800
Oswald Huntington	6	3	666
Adélaïde Lafliche	4	4	500
Maximilien Courtois	4	4	444
Victor Provost	4	4	444
Maurice Delabarre	2	7	222
Odis Poirier	2	7	222
Romeo Mitchellson	1	5	166
Ernest Goyer	1	6	143

ASSEMBLEE DE LA LIGUE DE LA CITE

Une assemblée de la Ligue de Baseball de la Cité est convoquée pour lundi soir, le 2 mars, à 8 heures très précises, aux salles du Cercle Saint-Jacques, 324 rue Sainte-Catherine Est.

Tous les clubs doivent être représentés sans faute, car des questions de la plus haute importance seront à l'ordre du jour.

Par ordre, le président.

CERCLE PAROISSIAL DE SAINTE-BRIGIDE

SECTION ATHLETIQUE.
Les membres de la section athlétique qui désirent faire partie de l'équipe de baseball sont priés de donner immédiatement leur nom au secrétaire de cette section.

SECTION MUSICALE.
Il y aura répétition de l'orchestre à 8 heures, après-midi. Tous les musiciens sont priés d'être présents car on commencera les exercices en vue de la prochaine séance qui aura lieu le 19 mars.

SECTION DRAMATIQUE.
Comme nous l'avons déjà annoncé une grande soirée sera donnée le 19 mars, à l'occasion de la fête patronale de M. le curé J. M. Demers. Les pièces à l'affiche seront: "L'Oncle du Canada", comédie en 3 actes, et "Le Pardon", drame en 1 acte. Cette soirée sera sous la direction de M. C. J. Gauthier, qui interprétera le rôle de tuteur, qui interprétera les autres rôles seront tenus par MM. J. E. Marchand, Lucien Favreau, Art. Lapierre, Chs E. Gauthier, etc.

Cette soirée promet d'attirer tous les amateurs d'art dramatique. Donc qu'on n'oublie pas de venir applaudir nos artistes-amateurs le 19 mars, à la salle Sainte-Brigide, coin des rues Maisonneuve et Sainte-Rose. Les billets sont actuellement en vente au presbytère Sainte-Brigide, chez Mlle Roy, 136 rue Maisonneuve, et au local du cercle, 56 rue des Voltigeurs.

POOL ET BILLARD.

Il nous fait plaisir d'annoncer aujourd'hui que le comité a résolu d'acheter une nouvelle table de pool qui sera immédiatement installée au local. Les membres sont cordialement invités à venir voir les améliorations faites au cercle.

Les fervents du billard ne doivent pas oublier qu'un tournoi aura lieu prochainement. A eux de s'inscrire dès maintenant.

TOURNOI DE EUCHE.

Un grand concours de euche est commencé mercredi dernier. Plus de 300 parties ont été jouées jusqu'à date. Les membres inscrits sont priés de prendre note que le tournoi se continuera tous les soirs de la semaine prochaine. Qu'on se rende en aussi grand nombre que possible.

RECRUTEMENT.

Les personnes qui désirent faire partie du Cercle Paroissial Sainte-Brigide sont priées d'envoyer leur application au secrétaire, X. E. Narbonne, 56 rue des Voltigeurs. On pourra se procurer un prospectus en faisant la demande au secrétaire.

LES RAQUETTEURS DU CERCLE PAROISSIAL A SAINT-HYACINTHE

Le club de Raquetteurs du Cercle Paroissial fera une grande sortie dimanche le 1er mars, à Saint-Hyacinthe.

Le départ se fera dimanche matin à la gare Bonaventure à 8 heures. Retour à Montréal à 6 heures p.m. Prix du passage \$1.40.

Tous les clubs de l'Union locale sont spécialement invités.

DE PALMA MENE AU 23IEME TOUR

Santa Monica, Cal., 28 fév. — Dix-huit chauffeurs ont répondu à l'appel du juge de départ dans la course internationale d'automobile pour le Grand Prix sur la piste de Santa Monica, dix heures ce matin.

Une salve d'applaudissements salua le départ du premier concurrent, Tetzloff. L'assistance était estimée à 120,000 personnes. Avant la course, De Palma, le vainqueur de la course de jeudi pour la Coupe Vanderbilt, Barry Oldfield et Tetzloff étaient les favoris dans les favoris, deuxièmes.

Après le départ de Tetzloff, les autres voitures partirent à une intervalle de 15 secondes dans l'ordre suivant:

2. Spencer Wishart; 3. Gil Anderson; 4. Edwin Pullen; 5. Wm. Carlson; 6. B. Kyrle; 7. Barney Oldfield; 8. Earl Cooper; 9. Huntley Gordon; 11. Frank Goode; 12. Ralph De Palma; 14. J. B. Marquis; 15. Charles Muth; 16. Dave Lewis; 17. Guy Bail; 18. Frank Verbeck; 19. Tony Jeancette; 20. B. Rickenbacher.

Tetzloff qui a établi le record de piste de Santa Monica en parcourant 78.72 milles en une heure, fit le premier tour de piste à une vitesse de 81 milles à l'heure. Il dut arrêter deux fois dans les trois premiers tours pour changer ses pneus.

Wishart, faisant du 84 milles à l'heure, menait à la fin du 15ième tour. Verbeck dut se retirer de la course.

Barney Oldfield prit la deuxième place au 20ième tour, et Anderson

AUX COURSES DE CHARLESTON

Voici les résultats des courses disputées samedi après-midi à la piste de Charleston:

PREMIERE COURSE
Chevaux de 3 ans et plus, à réclamer, \$300, 6 furlongs.
1. Floral Crown, 111, Waldron, 15 à 1, 6 à 1, 3 à 1, 2. Theo. Cook 111, W. Goose, 10 à 1, 4 à 1, 8 à 5, 3. Old Jordan, 99, Williams, 9 à 1, 3 à 1, 6 à 5. Temps—1:19.4-5.
Gagnant, Quet, Satory, Inspector, Lestrade, Our Nugget, Booth et Port Arlington ont aussi couru.

DEUXIEME COURSE
Chevaux de 3 ans et plus, à réclamer, \$300, 6 furlongs.
1. Font, 116, Randolph, 7 à 1, 5 à 2, au pair, 2. Amoret, 116, Waldron, 9 à 5, 4 à 5, 2 à 5, 3. Province, 110, Carey, 9 à 2, 8 à 5, 4 à 5. Temps—1:18.2-5.
Dolly Waters, Incision, Castara, Premier et Barium ont aussi couru.

TROISIEME COURSE
Chevaux de 3 ans et plus, à réclamer, \$300, 6 furlongs.
1. Feather Duster, 110, Teaham, 5 à 1, 2 à 1, au pair, 2. Coopersham, 109, Connet, 12 à 2, 9 à 5, 4 à 5, 3. York Lad, 108, Nathan, 2 à 1, 4 à 5, 2 à 5. Temps—1:17.
Rye Straw, Parlor Boy et Elwah, ont aussi couru.

QUATRIEME COURSE
Derby Palmetto, \$3,000, chevaux de 3 ans, 1 mille 1-4.
1. Ivan Gardner, 119, Borel, 7 à 1, 2 à 1, 9 à 10, 2. Indolence, 115, Connolly, 12 à 1, 4 à 1, 8 à 5, 3. Charlestonian, 112, Goose, 9 à 10 à 9, 20, 1 à 5. Temps—2:13-2-5.
Czar Michael, Polly H., et Deposit ont aussi couru.

CINQUIEME COURSE
Chevaux de 3 ans et plus, à réclamer, \$300, 7 furlongs.
1. J. Connet, 112, Borel, 12 à 1, 4 à 1, 2 à 1, 2. Surpassing, 96, Mc Taggart, 6 à 1, 2 à 1, 1 à 1, 3. Tordilling, 108, Goose, 18 à 5, 3 à 2, 2 à 5. Temps—1:31-1-5.
Sherlock Holmes, Merry Lad, Last Fortune, Inferno Queen et Orpheus ont aussi couru.

SIXIEME COURSE
Chevaux de 3 ans et plus, à réclamer, \$300, 1 mille.
1. Ruisseau, 112, Knight, 11 à 5, au pair, 2 à 5, 2. Gaty Pallen, 109, Pickett, 12 à 1, 2 à 1, au pair, 3. Patty Regan, 92, Murphy, 13 à 5, 7 à 5, 3 à 5. Temps—1:47-2-5.
Mycome, L'Alizon, Stealaway, Rummage et Stucco ont aussi couru.

MONTREAL SENIOR LACROSSE UNION
Une importante assemblée de la Montreal Senior Lacrosse Union aura lieu le mercredi, 11 mars, au local de l'Association de La Casquette, 510 Mont-Royal Est. Tous les clubs qui désirent faire partie de cette populaire ligue de croasse sont priés de se faire représenter à cette réunion qui commencera à 8 heures précises.

Par ordre, X. E. NARBONNE, Président.

LES LEVRIERS SPORTIFS

Le coursing a ceci de particulier, qu'il est le seul sport pratiqué à l'heure actuelle par nos frères inférieurs. Alors que les hommes s'adonnent de plus en plus à l'exercice physique désintéressé, les animaux sont restés jusqu'ici en dehors, si l'on ose dire, de ce grand courant qui précipite les nouvelles générations vers les terrains de jeux. En effet, on ne peut appeler sport, le travail qu'exécute le cheval attelé à une lourde charrette, pas plus que l'effort produit par le pur-sang gagnant du Grand-Prix ne participe des qualités spontanées qui donnent au sport son caractère particulier. Le chat qui court après la souris, s'adonne pas au sport, il vit; le chien qui chasse ne fait que remplir sa tâche naturelle. Mais le greyhound qui poursuit le lièvre et essaye de distancer son concurrent, fait du sport.

En effet, il est capable de se "cliquer" pour le plaisir, pour la galerie. Il se donne tout entier à une chose inutile, il pousse l'amour de l'effort jusqu'au risque, ce qui est, d'après un de nos meilleurs écrivains techniques, la seule définition satisfaisante du sport.

Donc je m'en fus assister, sur l'hippodrome de Saint-Cloud, dans le décor dépeuplé par l'hiver, d'arbres desséchés et de collines nettement détachées sur le ciel, aux ébats des greyhounds. Comment avaient-ils compris le sport, comment luttaient-ils entre eux, quelles étaient leurs attitudes avant et après le combat? Voilà ce que je désirais savoir.

J'avoue que sans M. Marcel Boulanger qui, avec son frère Jacques est le grand prêtre de ce culte nouveau et compliqué, je n'aurais pas saisi grand-chose. Mais les explications furent si claires, si lucides, que je finis par comprendre toute la beauté cachée du spectacle auquel l'oi m'avait aimablement convié.

Sous son apparence dédaigneuse et distante, le levrier est un nerveux. Comme ces boxeurs qui tombent lorsqu'il se quitte le coup de gong du premier round, il frémit et gémît durant les heures précédant le combat. Alors que dans la vie ordinaire, il est naturellement enjoué et rieur, dès qu'il a mis les pattes sur un terrain de courses, il ne pense plus qu'à sa performance. Il a toute l'insouciance d'un grand champion et, comme lui, il est spécialisé à outrance. Un simple coup d'oeil vous le démontrera: patte riches aux ressorts d'acier, nœuds exagérément développés, reins musclés, ventre plat, mâchoires en élan, ces fibres fragiles d'aspect sont des machines construites pour la vitesse et pour le meurtre. Le goût du sport, ils l'apportent en naissant et le "sapping" de quelques mois mettra à poursuivre son lièvre tout le cœur d'un combattant aguerri.

Lorsqu'on m'eût raconté l'entraînement rigoureux auquel se soumettent les greyhounds, leur régime spécial de nourriture, leurs longues promenades matinales et les "pointes" de vitesse qu'ils se permettent de temps à autre, j'en arrivai à cette conclusion qu'il n'existe pas des sports, mais un sport, puisque dans tous, les méthodes d'entraînement sont les mêmes et que l'énergie individuelle y joue le rôle principal.

Restait à savoir comment se comportait sur le terrain, ce levrier si semblable à l'habileté ordinaire.

Sur le pelouse doucement enivré par un pâle soleil, le juge en "riding coat" rouge est apparu. D'un couloir étroit jaillit le lièvre de Bohème à l'arrière-train énorme qu'il fait ressembler à un kangarou. C'est bientôt une petite chose rousse qui file éperdument vers la lisière lointaine des bois. Maintenus à grand peine par le "slip", deux levriers: Descendant et Yquem, grondent de désir. Lorsque le lièvre s'est éteint, on se lève et l'on se dirige vers le point de départ. Les membres allongés, au ras de terre, tout d'abord ils semblent s'écarter, puis vite, prend quelque avance. Il arrive le premier sur le lièvre et marque ainsi un point, celui de la vitesse. Sentant sur ses reins la chaude haleine, le fugitif fait un brusque crochet, il semble prouiller sur lui-même, revient en bondissant vers l'arrière, tandis que le poursuivant effectue un large demi-cercle. Yquem plus habile ne s'est pas laissé tromper. Comme une bille de billard qui choque la bande, il rebondit dans cette nouvelle direction et son angle de réflexion est plus aigu que celui de son concurrent tournoyant. Le chien de Mlle Lal-lar marque donc un point: celui du crochet. Deux fois le fait se reproduit, deux fois Yquem, comme mystérieusement, revient à l'arrière, puis se lève, descendant, distancé, suit à quelques foulées. Soudain, sur un nouveau crochet, le lièvre manque son esquisse et Yquem d'un coup de cisaille casse net les reins à la petite chose bondissante dont on entend les cris. Il marque le point de la mort. L'arrière agile le moutchoir aux couleurs du gagnant et les seigneurs se précipitent.

On arrache le lièvre frémissant à Yquem, on lui nettoie la bouche qu'il a pleine de poils et on l'emporte. Tous les muscles détendus, sachant la valeur des secondes de repos qui lui sont accordées avant la grande finale, il se laisse transporter d'un air désinvolte. Et bientôt la scène recommence...

Les spectateurs ne sont pas très nombreux, mais ce sport aristocratique a, à Saint-Cloud, les mêmes adeptes qu'à Paris. Les chiens de la "profession" sont les plus célèbres. Vétus de plusieurs années, ils ont acquis une expérience et une adresse qui leur valent une grande réputation. Les propriétaires féminins d'écuries de courses ont la figure ravagée d'angoisses. Quant aux mâles, ils sont aussi nerveux et lorsque descendant fut battu tout à l'heure, n'ait pas vu trembler la main d'un dervin connu. Les conversations ont une teinte de la plus haute tension. On ne parle que de la course, on ne pense qu'à la course, on ne vit que la course.

C'est ici le domaine du petit fait démesuré, amplifié et du snobisme exaspéré, dirait-on. Non, car c'est justement ce caractère de sensibilité outrée qui rend ce sport si attachant. Non sur les terrains de courses, mais sur les terrains de la vie, c'est ce caractère de sensibilité outrée qui rend ce sport si attachant. Non sur les terrains de courses, mais sur les terrains de la vie, c'est ce caractère de sensibilité outrée qui rend ce sport si attachant.

LES LEVRIERS SPORTIFS

Le coursing a ceci de particulier, qu'il est le seul sport pratiqué à l'heure actuelle par nos frères inférieurs. Alors que les hommes s'adonnent de plus en plus à l'exercice physique désintéressé, les animaux sont restés jusqu'ici en dehors, si l'on ose dire, de ce grand courant qui précipite les nouvelles générations vers les terrains de jeux. En effet, on ne peut appeler sport, le travail qu'exécute le cheval attelé à une lourde charrette, pas plus que l'effort produit par le pur-sang gagnant du Grand-Prix ne participe des qualités spontanées qui donnent au sport son caractère particulier. Le chat qui court après la souris, s'adonne pas au sport, il vit; le chien qui chasse ne fait que remplir sa tâche naturelle. Mais le greyhound qui poursuit le lièvre et essaye de distancer son concurrent, fait du sport.

En effet, il est capable de se "cliquer" pour le plaisir, pour la galerie. Il se donne tout entier à une chose inutile, il pousse l'amour de l'effort jusqu'au risque, ce qui est, d'après un de nos meilleurs écrivains techniques, la seule définition satisfaisante du sport.

Donc je m'en fus assister, sur l'hippodrome de Saint-Cloud, dans le décor dépeuplé par l'hiver, d'arbres desséchés et de collines nettement détachées sur le ciel, aux ébats des greyhounds. Comment avaient-ils compris le sport, comment luttaient-ils entre eux, quelles étaient leurs attitudes avant et après le combat? Voilà ce que je désirais savoir.

J'avoue que sans M. Marcel Boulanger qui, avec son frère Jacques est le grand prêtre de ce culte nouveau et compliqué, je n'aurais pas saisi grand-chose. Mais les explications furent si claires, si lucides, que je finis par comprendre toute la beauté cachée du spectacle auquel l'oi m'avait aimablement convié.

Sous son apparence dédaigneuse et distante, le levrier est un nerveux. Comme ces boxeurs qui tombent lorsqu'il se quitte le coup de gong du premier round, il frémit et gémît durant les heures précédant le combat. Alors que dans la vie ordinaire, il est naturellement enjoué et rieur, dès qu'il a mis les pattes sur un terrain de courses, il ne pense plus qu'à sa performance. Il a toute l'insouciance d'un grand champion et, comme lui, il est spécialisé à outrance. Un simple coup d'oeil vous le démontrera: patte riches aux ressorts d'acier, nœuds exagérément développés, reins musclés, ventre plat, mâchoires en élan, ces fibres fragiles d'aspect sont des machines construites pour la vitesse et pour le meurtre. Le goût du sport, ils l'apportent en naissant et le "sapping" de quelques mois mettra à poursuivre son lièvre tout le cœur d'un combattant aguerri.

Lorsqu'on m'eût raconté l'entraînement rigoureux auquel se soumettent les greyhounds, leur régime spécial de nourriture, leurs longues promenades matinales et les "pointes" de vitesse qu'ils se permettent de temps à autre, j'en arrivai à cette conclusion qu'il n'existe pas des sports, mais un sport, puisque dans tous, les méthodes d'entraînement sont les mêmes et que l'énergie individuelle y joue le rôle principal.

Restait à savoir comment se comportait sur le terrain, ce levrier si semblable à l'habileté ordinaire.

Sur le pelouse doucement enivré par un pâle soleil, le juge en "riding coat" rouge est apparu. D'un couloir étroit jaillit le lièvre de Bohème à l'arrière-train énorme qu'il fait ressembler à un kangarou. C'est bientôt une petite chose rousse qui file éperdument vers la lisière lointaine des bois. Maintenus à grand peine par le "slip", deux levriers: Descendant et Yquem, grondent de désir. Lorsque le lièvre s'est éteint, on se lève et l'on se dirige vers le point de départ. Les membres allongés, au ras de terre, tout d'abord ils semblent s'écarter, puis vite, prend quelque avance. Il arrive le premier sur le lièvre et marque ainsi un point, celui de la vitesse. Sentant sur ses reins la chaude haleine, le fugitif fait un brusque crochet, il semble prouiller sur lui-même, revient en bondissant vers l'arrière, tandis que le poursuivant effectue un large demi-cercle. Yquem plus habile ne s'est pas laissé tromper. Comme une bille de billard qui choque la bande, il rebondit dans cette nouvelle direction et son angle de réflexion est plus aigu que celui de son concurrent tournoyant. Le chien de Mlle Lal-lar marque donc un point: celui du crochet. Deux fois le fait se reproduit, deux fois Yquem, comme mystérieusement, revient à l'arrière, puis se lève, descendant, distancé, suit à quelques foulées. Soudain, sur un nouveau crochet, le lièvre manque son esquisse et Yquem d'un coup de cisaille casse net les reins à la petite chose bondissante dont on entend les cris. Il marque le point de la mort. L'arrière agile le moutchoir aux couleurs du gagnant et les seigneurs se précipitent.

On arrache le lièvre frémissant à Yquem, on lui nettoie la bouche qu'il a pleine de poils et on l'emporte. Tous les muscles détendus, sachant la valeur des secondes de repos qui lui sont accordées avant la grande finale, il se laisse transporter d'un air désinvolte. Et bientôt la scène recommence...

Les spectateurs ne sont pas très nombreux, mais ce sport aristocratique a, à Saint-Cloud, les mêmes adeptes qu'à Paris. Les chiens de la "profession" sont les plus célèbres. Vétus de plusieurs années, ils ont acquis une expérience et une adresse qui leur valent une grande réputation. Les propriétaires féminins d'écuries de courses ont la figure ravagée d'angoisses. Quant aux mâles, ils sont aussi nerveux et lorsque descendant fut battu tout à l'heure, n'ait pas vu trembler la main d'un dervin connu. Les conversations ont une teinte de la plus haute tension. On ne parle que de la course, on ne pense qu'à la course, on ne vit que la course.

C'est ici le domaine du petit fait démesuré, amplifié et du snobisme exaspéré, dirait-on. Non, car c'est justement ce caractère de sensibilité outrée qui rend ce sport si attachant. Non sur les terrains de courses, mais sur les terrains de la vie, c'est ce caractère de sensibilité outrée qui rend ce sport si attachant.

CONFERENCE

JEAN RICHEPIN

La poésie naturaliste, en ce qu'elle a de plus parfait, Jean Richepin. Tel était le cours de M. Louis Perdreau, jeudi dernier au collège Royal Victor. Et c'est en style de maître, que le distingué professeur raconta la vie aventureuse et pittoresque de l'apollon académique du tango, et mit à nu la méthode classique du poète si justement célèbre.

La personnalité de Jean Richepin est des moins banales. Et pourtant sa vie actuelle manque du pittoresque de sa vie passée. Aujourd'hui, Richepin est le conférencier à la mode. Il est aussi et c'est un point qu'il ne faut pas oublier, le professeur académicien du tango, danse mise au ban par les souverains d'Europe.

Jean Richepin est né à Médéah, Algérie, en 1849. Son père était médecin-major dans l'armée, et c'est sans doute les vicissitudes de la vie de garnison et l'atmosphère orageuse du pays, qui stimulèrent chez lui, le goût des voyages et des aventures, la passion d'une vie originale. Il vint de bonne heure à Paris. On le destina à la médecine, mais lui, voulant être un artiste en littérature. A peine bachelier, il entra à l'École Normale Supérieure. Élève brillant, fort en tout, en grec, en latin et surtout en français, Richepin quitta l'École plein de savoir et muni on ne peut plus de diplômes. Il était apte au professorat, mais cette vie lui parut si banale, qu'elle ne le tenta point. Et il y renonça. Dès lors, commença sa vie de misères et de bohème cénée sur la butte Montmartre, près du cabaret des Assassins. D'une force rare, Richepin s'engagea comme lutteur dans des baraquas. Fatigué de Montmartre, il se joignit à une troupe de Bohémiens qui allaient par monts et par vaux disant la bonne aventure. Et c'est dans cette roulotte qu'il fit son tour de France. Il lui arriva maintes fois de coucher à la belle étoile et de camper à la lisière d'un bois. Un jour, cependant, force lui fut de quitter ses amis d'occasion et de s'enfuir, invité à épouser la fille du chef de bande qui de prime vue s'était éprise de lui, Richepin refusa. Et c'est pour éviter le coup de couteau vengeur, qu'il quitta la roulotte.

La guerre de 1870 venait d'éclater. Franc-tireur, il combattit héroïquement et d'espérance. Après la guerre, il se réinstalla à Montmartre. Ses débuts eurent lieu en 1870, alors qu'il se révéla enfant naturel des muses par la publication de son "Chanson des gueux". Il était sacré grand poète. Cependant son succès n'alla pas sans quelque amertume.

Traduit en correctionnelle pour son volume, Jean Richepin fut condamné à 500 francs d'amende et à 30 jours de prison. Il perdit aussi ses droits de citoyen. C'était injuste, car ses vers qui avaient effarouché certaines feuilles ministérielles, étaient faits de grain de maître et aucunement obscènes. Cette condamnation lui valut l'approbation enthousiaste des jeunes. On s'arracha son livre, et le monde pensait, ému par la hardiesse et par l'éloquence déployées en faveur des exilés, ne manqua pas de sympathiser intensément avec le poète.

Son goût prononcé pour les voyages l'attirait souvent en pays étrangers d'où il ne revenait qu'à grand peine. Quittant Paris, il se rendit

UN CONTE PAR SEMAINE

LES TETES DE BOIS

HOTEL RIENDEAU

Le rendez-vous des Canadiens-Français

En face de l'Hôtel-de-Ville et du Palais de Justice. A quelques pas des bateaux et des gares de chemin de fer.

SERVICE DE PREMIERE CLASSE

58 ET 60, PLACE JACQUES-CARTIER. J. ARTHUR TAN GUAY, Propriétaire. MONTREAL

Magnifiques chambres, Salles de bain, Grandes salles d'attente, Salons, Cabinets particuliers pour dames, Salle de Banquet, Service de 1ère classe. Repas à 35c.

NAB. GEEFFROY, PROPRIÉTAIRE.

[illegible]

mons à l'hôpital. Y'avait là tous les
rau-fanc de l'escadron: Faës, La-
trappe, Vergrison, exétera, exétera...
ces tous bougres-là se fichaient de
nous; ils fumaient leurs pipes au so-
neil, avec des capotes de réforme, des
antallons de propriétaire, est-ce que

« Sais! Bon, ça ne fait rien, nous arrivons dans une espèce de sale truc, grand à peu près comme v'là la chambre, seulement pas t'afait assis haut. C'est ça que ça puait! Oh v'là, mon pauvreux! Tu tiens, pire encore que la salle des vestites! »

« Le chef soulève son shako: « Ben, ouïche, rien du tout! »

« — Ah ça! que j'fais, ça devint dur, dégoûtant, à la fin! C'est encore la tête de Boisi! »

« V'là t'y pas le chef qui s'emballe... »

« — Non de Dieu de non de Dieu qu'y dit; est-ce que tu te figures que j'écouterai aller ça? »

— Messieurs et dames, salut! qu'y a-t-il, parce que faut te dire qu'y avait là l'infirmier et la sœur des militaires.

— Tiens, vous v'la, chef! que fait l'infirmier, et comment qu'ça va, à l'heure?

— Mais, ça boulotte, que dit le chef. Non, venons, c't'homme-là et moi, on va aller voir ça.

— Mais, que je dis, pisque c'pas lui!

— Si, si! qu'y fait, c'est très b' lui; tu ne le reconnais pas à cause de sa barbe, mais je suis aussi...

—Parfait, que dit l'autre; t'nez,

Duclaux, de l'Institut Pasteur, et où la police ayant refusé de laisser pénétrer ses amis, Déroulède se trouvait absolument seul avec Marcel Habert, directeur de la presse.

Il parvint à faire proclamer par ses adversaires mêmes leurs propres contradictions en disant à ces blasphémateurs sauvages : "Niez donc la patrie !" Ils la nièrent. "Niez aussi la famille !" Ils la nièrent. "Et maintenant, niez encore l'honneur !" Toute la salle beugla qu'elle se f... tait de lui.

Le même homme n'osa-t-il pas dire au jury qu'acquiescé l'accommodement ? Il avait bien mesuré l'effet de son audace, puisqu'il fut acquiescé. Il savait bien aussi qu'il avait traité de drame, contre la robe, contre du monde.

LATOURELLE & FILS, LIMITEE

AVIS est donné au public qu'en vertu de la première partie du chapitre 79 des Statuts révisés du Canada, 1906, désigné "Loi des compagnies", il a été délivré, sous

— J'suis pas maboul, que je re-
ponds. J'connais Bois pour un coup,
pas vrai, et j'pense pas qu'ce soye
sur la peau que nous avons fait nos
asses ensemble et qu'il a été mon
voisin à la chambre pendant au
moins dix ou dix-huit mois.

— Tout ça, que dit le chef, c'est pas des raisons, et je te dis que c'est la tête de Boïs.

— Non, que je dis.

— Si! que dit le chef.

— Je vous dis que non!

— Je te dis que si!

— Je vous dis que non!

— Je te dis que si!

— Enfin comme ça pendant une heure, et qu'à la fin, le chef voulait s'fouter dedans, en disant que je commençais à l'embêter.

— Tout d'même, ça se pourrait des fois que cet homme-là aye raison, dit l'infirmier qui ne disait rien.

— L'infirmier se fout à rognor, naturellement!

— Comment, qu'y dit, vous c'dire ça! Eh ben vait, vous la laissez, vous encore, pour recontre vot' monde! Je vous en fais compliment!

— Mais le chef s'en fichait pas rien, il beuglait:

— Foutez-moi la paix! Vous une couenne et une moule! C'est la tête de Boïs! C'est pas la tête de Boïs!

— Tout ça pour faire l'entendu, vous l'occu. Heureusement, y a l'petit pois.

— Entendu qu'on en esmort trois à ce
 tennant. Bois, un gendarme et un ca-
 pitaine du 44^e d'artillerie, comme on
 y a tranché le cou à tous trois pour
 leur crime des expériences, je ne dis pas
 qu'on ne s'en aura pas fichu dedans et
 qu'on ne s'en aura pas mis à Bois la tête
 en caporal. Ça n'est que ça, ça, ça.
 — Gendarme et au gendarme la tête de
 Bois.

— Tu l'a-dessus, mon vieux, c'la l'chef
qui se met à crier
— «Où, où, c'est sûr qu'on s'a
rompé! C'est pas la tête de Boi!
est pas la tête de Boi!»
— Impor-tu, hein, ce sale mufle-là!
Cris-tu que si j'avais pas été là, on enter-
rait donc... Donc, voilà l'histoire
rend la tête de Boi et qui se trotte

Tout l'escadron était là, le lie-
nant-colonel en tête; c'était chic,
c'était très chic; mais ça ne
ren, c'est un peu raide de po-
que si j'avais pas été là, on enter-
rait l'pauv'cochon avec la
d'un salaud.»

Georges COURTELIN

LE VRAI DEROUILLÉ

méthodes. Le prendre pour un «

(La "Libre Parole")

Le nom de Déroulède était plus connu que sa physionomie réelle. Aussi ne puis-je faire le laisr que j'ai pris à la lecture des bonnes feuilles d'une étude alerte et exacte que les frères Thaurad ont consacré au héros et qui va paraître ces jours-ci.

La mort du grand patriote donne à cette publication une certaine opportunité.

Ces pages en effet représentent un

[illegible]

ou plutôt la faute en est au caractère d'une existence qui a toujours été en mouvement. Rien ne donne si naturellement l'idée du désordre et de

« J'ai vu la complication que l'action au jour le jour. En réalité, rien n'est plus simple que de mener une politique, plus logique, plus raisonnable que ma vie.

« J'ai vu la guerre, la revanche.

« Mais avant de l'entreprendre, j'ai voulu que nous fussions prêts. Cela m'a permis de faire ce que j'ai fait.

« La Ligue comme un organisme de préparation militaire destiné à en-

« J'ai pu physiquement le faire passer, mais c'est moi qui suis responsable, la mort du boulangier n'allait pas, du moins, sans l'écroulement de la République. Je ne suis pas un homme politique, mais bien l'œuvre de Déroulade. Pen-
sée moi, on put croire qu'il avait débarrassé à jamais du danger la France, et que, par là, l'annexion de Fallières n'osa peut-être dire qu'elle ait nui à la République, ou deservir sa cause. »

roup de Reuilly. — Il était encore pour substituer au Chef élu par le pays à la place de son père, un autre chef, venant d'être à Versailles. Eh! je sais bien que cet échec, après celui du boulangisme, a complètement mis physiquement à l'ordre du jour la question de la réélection libre du pays aux plus folles aventures. Mais plus on traîne, plus on verra que l'ai été à deux degrés, de la

« L'armée marchait ce jour-là. Et si elle avait marché, croyez-vous que les parlementaires auraient défendu le régime ? Vous voyez, députés, voire de conseillers municipaux en armes, se précipitant au-devant des soldats pour faire un rempart... Non ! non ! personne, pas même les plus républicains, n'aurait osé s'y opposer. C'était utile.

Il s'en est certainement rendu compte Car, le répète, c'était la réflexion des hommes et non du plus fou — en prenant notamment au sens le plus noble. La française n'était que le moindre des soucis.

Dans l'étude que vont publier L'Express, grands amis de Dérou-

avoir écrit à coups de dictionnaire français-anglais, le illet suivant par exemple : « Je suis un pensionnaire américain ».

"Dear friend,

"Will you please give me the first name of your little sister? I want to address her the candy box she won at the bazaar."

Always yours,

Tout fier de son bon coup, le jeune amoureux commença aussitôt à couvrir de son écriture manuscrite pages de lettres, et, comme lui, à se faire court, courte à le rendre massade, il monta au dortoir le cœur moitié ravi, moitié joyeux...

Le lendemain matin, après avoir révisé ses lettres aux douceurs infinies, il se remit au travail, en envoyant

leçons, thèmes et Problèmes à tous les diables, la lettre était écrite sur deux feuilles de papier écorché, adreſſée, puis, les élèves du collège et du convent ne savaient pas lire, elle fut lue par la sœur Margaret Hodgson et le jeune Fortin recevait force billets doux, où il se disaient les plaisirs

LE VRAI DEROULEDE

(La "Librairie-Parole")

Le nom de Déroulade était plus connu que sa paysanonne réelle. Aussi le puis-je faire de laisser que j'ai remis à la lecture des bonnes feuilles de son œuvre. Les gens de lettres, et les autres Tharaud ont consacré au héros, et qui va paraître ces jours-ci, la mort du grand patriote donne à

Ces pages, en effet, présentent un Déroulé insouciant de presque tout. Je sais bien ce qu'on me reproche, mais, pour le moment, je défends aux auteurs. On dit de moi « Déroulé », c'est un exalté ou un simple. Je ne suis ni l'un ni l'autre. Je suis un homme qui a fait son métier, et qui ne se vante pas d'être pacifiste. Mais du jour où l'acier lui parut nécessaire, il adopta

sons, sans échecs, peut sembler d'abord, raisonnable, la faute n'en est pas à moi, mais plutôt la faute en est au caractère de l'homme, à son caractère, à son mouvement. Rien ne donne si naturellement l'idée d'un désordre et de la complication que l'action au jour le jour, que la réalité, que la vie, que la plainte d'un dieu, que le langage d'un phante d'art, ce qu'elle voudrait un pasteur de peuples.

Sur le point essentiel de son œuvre, on ne saurait même dire qu'il y ait une contradiction, mais une contradiction, plus raisonnable que celle que ma vie.

J'ai voulu la terre, la revanche. Mais avant de l'entreprendre, j'ai voulu d'abord fuir. J'ai voulu expliquer toute ma conduite. J'ai fondé en Ligue comme un organisme de préparation militaire destiné à entraîner la jeunesse physique et morale de la nation. J'ai été plebiscitaire afin de mettre au-dessus d'un troupeau de parlementaires aveuglés par des bas instincts, la volonté nationale. J'ai défilé d'Ixelles et l'exil prononcé, puis Haute-Cour ont marqué les deux termes des deux grandes périodes de ma vie. J'ai voulu la France, comme faire Norton, dont Paul Déroulède n'aurait en aucune manière été responsable, la mort du boulangisme. J'ai voulu la France, comme l'écrit Clémenceau, qui, lui bien l'œuvre de Déroulède. J'en

« Dix ans plus tard, j'ai fait le coup de Reuilly. C'était encore pour substituer un député par un autre, mais cette fois, c'était Goubet, que le Congrès venait d'élire à Versailles. Eh ! je

[illegible]

des de sénateurs, e députés, voire de conseillers municipaux en armes, pas précipitant au saut le corps de la République et le respect de leurs corps au parlementarisme et menacé ? Non ! non ! personnellement, pas même les révolutionsnaires d'entre eux n'auraient pu se résoudre à prendre le train ! Ce n'est pas pour prendre le train !

Déboulonné n'était "ni fou, ni sot" ; le plus fou et le plus noble. La plus fou au sens le plus noble. La plus noble au sens le plus noble. Les qualités.

Dans l'étude que vont publier, Trouad, grands amis de Déroulède, nous apprendraient que l'on trouve une preuve constante de la "réflexion" qui caractérisait le noble patriote disparu. Elle est

c'est bien ainsi qu'il l'aurait le voir, l'habileté, dans le mordant, dans si même on se refuse à admettre tout clat de ses répliques. Il était

THOMAS BOIREL.

Paul HAME

